

DYNEGAL Post

DYNAMIQUE DES INÉGALITÉS ; LA FORMATION DES REPRÉSENTATIONS

Olivier GALLAND - 14 février 2014

Inégalités, injustices ressenties : les paradoxes de l'effet CS

Tableau 1. Sensibilité aux inégalités et aux injustices selon la CSP

CSP de la personne interrogée	force inégalités	société française injuste	injustices vécues*	injustice grave*	discriminations vécues*	témoin injustices
indépendant	90%	68%	71%	16%	32%	68%
cadre prof libérales	93%	59%	74%	20%	37%	84%
Prof intermédiaires	88%	65%	72%	21%	40%	79%
employé	85%	73%	68%	21%	40%	67%
ouvrier	86%	75%	64%	18%	36%	64%
jamais travaillé inactif nsp	84%	61%	70%	26%	47%	71%
total	87%	68%	69%	21%	39%	72%

* Khi-deux non significatif

Lecture :

92,8% des cadres et professions libérales trouvent les inégalités fortes (6-10), 59,1% la société « très » ou « assez » injuste, 73,9% disent avoir été traité de manière injuste dans au moins un des 12 domaines proposés, 19,7% disent avoir subi une injustice « grave », 37,4% avoir subi une discrimination parmi les 14 motifs proposés, 83,9% avoir été témoin d'une situation injuste.

Globalement le tableau 1 montre le faible impact de la catégorie socioprofessionnelle sur la perception des inégalités et des injustices. Concernant les injustices ou les discriminations personnellement ressenties, le résultat d'ensemble n'est même pas statistiquement significatif. La position dans la stratification sociale mesurée par cet indicateur est, en moyenne, un très mauvais prédicteur des attitudes en matière de justice. Sur plusieurs points le résultat est même plutôt contre-intuitif : les cadres sont plus sensibles que les ouvriers aux injustices vécues personnellement et à celles dont ils ont pu être le témoin. Les ouvriers par

contre sont plus concernés par la macro-justice bien qu'ils sous-déclarent très nettement le fait d'avoir subi eux-mêmes des injustices ou des discriminations ou d'en avoir été le témoin direct. Peut-être y a-t-il là un effet d'appartenance à un groupe social, les « ouvriers », qui continue d'exercer un effet général normatif sur ses membres et contribue à leur faire porter un regard critique sur la société en partie déconnecté des facteurs personnels. Le tableau est presque inversé pour les cadres, très sensibles aux injustices personnelles (vécues ou directement constatées chez d'autres) et beaucoup moins concernés par la macro-justice.

L'examen des types d'injustices évoquées est également riche d'enseignements. On peut en retenir au moins deux. Tout d'abord ce sont les indépendants, cadres et professions intermédiaires qui évoquent le plus souvent les injustices de rémunération. Ce résultat montre que le sentiment d'injustice matérielle se construit plutôt à l'intérieur d'une catégorie sociale que par une comparaison inter-catégories (sans quoi les ouvriers et les employés devraient l'évoquer plus souvent que les cadres) et que plus cette catégorie est élevée plus ce sentiment est fort.

leur ancienne profession). Ces personnes ressentent une forte injustice qui semble liée à leur exclusion du marché du travail et à leurs difficultés scolaires, et qui rejaillit sur l'accès à d'autres biens sociaux (logement) et sur leurs relations familiales.

En second lieu on remarque le profil particulier des inactifs n'ayant jamais travaillé (dans la nomenclature de CS utilisée ici les retraités ont été reclassés selon

Tableau 2. Types d'injustices personnelles évoquées selon la CS de la personne

	indépendant	cadre prof lib	Prof interm	employé	ouvrier	jamais travaillé inactif nsp	Total
relations familiales**	11%	5%	7%	9%	8%	16%	9%
vie de travail***	16%	25%	26%	25%	25%	10%	22%
Rémunération***	28%	27%	27%	23%	21%	12%	22%
recherche d'emploi**	8%	15%	14%	15%	19%	23%	16%
Logement**	12%	12%	14%	14%	14%	23%	15%
accès culture (ns)	1%	0%	2%	1%	2%	1%	1%
Santé*	13%	5%	4%	5%	7%	4%	6%
Scolarité (ns)	14%	16%	16%	16%	10%	20%	16%
prestations sociales***	23%	14%	9%	11%	5%	11%	11%
client usager***	7%	10%	11%	3%	6%	3%	6%
accès services publics (ns)	7%	7%	5%	6%	4%	5%	5%

*** khi-deux significatif au seuil de 1%, ** au seuil de 5%, * au seuil de 10%, (ns) non significatif

En gras les % supérieurs de 4 points à la moyenne, en italique les % inférieurs de 4 points

Lecture : 11% des travailleurs indépendants déclarent avoir été traités injustement dans leurs relations familiales.